

COMITE DE PILOTAGE
Jeudi 28 Janvier 2009 à 14h30

Faculté de Médecine
27 boulevard Jean MOULIN
13 385 Marseille Cedex 5

ORDRE DU JOUR

1. Nous devons envoyer notre appel d'offre en annonce à Nature.
2. Nous devons décider de choisir un provider pour la création d'un site Internet.
3. Nous devons réfléchir sur le mode d'affectation des bourses pour l'année 2009 et l'appel d'offre auprès de nos collègues.
4. Nous devons organiser les élections des deux représentants des chercheurs et enseignants chercheurs.
5. Nous devons définir les responsables de l'organisation du prochain thème des journées de l'infectiopole Sud, sachant que nous ne pourrons pas réserver saint Maximin qui est déjà pris, les propositions alternatives sont bienvenues et il faudra très certainement décider à ce moment là.
6. Nous devons envisager l'évolution de l'unité de Patrice COURVALIN qui devrait venir à Marseille.
7. Nous devons réfléchir sur l'aide aux plateformes technologiques du pole.
8. Nous devons réfléchir à la mise en place des bourses de DEA et leur annonce qui a été programmée.
9. Une demande a été faite de financement des réseaux de soins et clinique par Pierre DELLAMONICA qui est à envisager, l'évaluation de la plateforme technologique demandée par Nice Sophia antipolis est aussi à envisager.
10. Il est nécessaire pour les membres de l'Infectiopole de remobiliser l'université de Sophia Anitpolis qui pour l'instant n'a pas payé sa contribution.
11. Par ailleurs nous ferons le point sur les besoins en terme de secrétaire général et de directeur de la fondation.

Etaient présents :

- Didier RAOULT, Président
- Pierre DELLAMONICA, Vice Président
- Jacques REYNES, trésorier
- Christian DEVAUX
- Jean-Louis MEGE
- Christophe ROGIER
- Henri VIAL

Etaient excusés :

- Didier FONTENILLE
- Emmanuel LEMICHEZ
- Philippe ARCHINARD
- Bernard MALISSEN

Invité : Michel DRANCOURT

Michel.Drancourt@medecine.univ-mrs.fr

COMPTE RENDU

I. LA CREATION DU SITE INTERNET

La réunion du comité de pilotage a porté dans un premier temps sur la réflexion concernant le choix du provider **pour la création du site Internet de l'Infectiopole Sud**. Ce site sera réalisé en partenariat avec celui de l'IFR48, cette association permettant de réduire à la fois les coûts de création mais aussi ceux de développement et d'entretien du site.

Le devis fourni par la société ELYPSIA n'a pas convaincu les membres du comité de pilotage ni Monsieur DRANCOURT, directeur de l'IFR48. En effet les coûts de la prestation proposée par ELYPSIA pour la mise en oeuvre du portail Internet avec les outils Liferay et Alfresco, sont de 19 136,00 € TTC. Il faut ajouter à ce montant les frais de la reprise des contenus existants et de leur transformation en format actif web au coût par page traitée de 25,12 € TTC, ainsi que la prestation de veille du site, aux fins de mise à jour de certaines rubriques du portail Internet, qui s'élève à 6 637,80 € TTC par an.

Les tarifs de la société ELYPSIA dépassent le budget proposé par le comité, les frais de création du site Internet de l'Infectiopole Sud ne devant pas excéder 10 000 € TTC.

Ce site permettra un accès pour tous aux documents d'information de la fondation et notamment sur les propositions de bourses pour doctorants et post-doctorants, professeurs invités et masters pour l'année 2009. Une carte y figurera avec le réseau de toutes les unités

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE INFECTIOPOLE SUD

membres de l'Infectiopole Sud, ainsi que les liens vers les sites Internet de tous les laboratoires et instituts concernés par la Fondation. Des contacts vont être établis avec d'autres providers dont les tarifs entrent dans le budget consacré par l'Infectiopole Sud à la création de son site web.

II. LES BOURSES 2009

Concernant **les bourses de l'Infectiopole Sud**, seront proposées en 2009 : 10 bourses de doctorants pour une durée de trois ans et un montant de 1000 € net par mois, et 10 bourses de post-doctorants de 1500 € net mensuels sur deux ans.

L'appel d'offre sera basé sur plusieurs axes prioritaires :

- les sujets doivent être partagés entre deux équipes : deux labos, ou un labo et un service hospitalier,
- les deux équipes doivent être membres de l'Infectiopole Sud,
- le sujet proposé doit être en conformité avec les objectifs de la fondation (définis par la convention d'objectifs),
- les étudiants des pays du sud doivent être accueillis en priorité.

Les bourses des Masters ayant pour but d'attirer les meilleurs étudiants, sont au nombre de dix, et sont proposées aux étudiants français avec un montant de 500 € par mois pendant 6 mois. Il est envisagé de créer une bourse exceptionnelle de 1000 € par mois pour un interne.

Afin de faire connaître ces bourses et d'attirer de nombreux candidats, l'information devra être diffusée par les membres de l'Infectiopole Sud de Marseille, Nice et Montpellier.

Le formulaire pour postuler et le calendrier de ces bourses seront établis par Monsieur Jean-Louis MEGE.

Les étudiants originaires de pays du sud et en première année de Master en France sont éligibles pour faire une thèse dans le cadre des bourses de l'Infectiopole Sud.

Un formulaire type va être créé afin que toutes les informations nécessaires soient recueillies et puissent être analysées.

La sélection des équipes sera coordonnée par ville, un tri sera effectué à Marseille, Montpellier et Nice. Une fois remplis, ces formulaires seront communiqués aux personnes chargées de faire une première sélection :

- pour Nice : Emmanuel LEMICHEZ
- pour Marseille : Jean-Louis MEGE
- pour Montpellier : Christian DEVAUX et Jacques REYNES.

Une fois les formulaires complétés et sélectionnés, **une annonce** détaillée sera rédigée grâce aux informations rassemblées, et publiée dans le magazine « NATURE ».

Pour **les professeurs invités**, trois bourses vont être à nouveau proposées pour une durée maximale de un an chacune, et d'un montant de 3000 € net par mois. Un CV sera demandé avec un document d'une dizaine de lignes expliquant en quoi cette candidature représente un avantage pour l'Infectiopole Sud.

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE INFECTIOPOLE SUD

Les dossiers de demande de bourse pour les professeurs invités, devront être reçus au **plus tard le 28 février**, afin que la sélection soit décidée au 15 Mars 2009. Le choix sera fait selon la conformité des projets des candidats aux objectifs et priorités de la fondation.

III. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Il importe de procéder à **l'élection des représentants des chercheurs et enseignants chercheurs** qui siègeront au conseil d'administration. Suite à une erreur relevée dans les statuts, qui sera corrigée avec à l'accord du Conseil d'administration, **trois représentants seront élus**, un pour chaque académie au lieu de deux initialement prévus.

Un responsable a été désigné par ville :

- Nice : Pierre DELLAMONICA
- Marseille : Jean-Louis MEGE
- Montpellier : Henri VIAL.

Il serait souhaitable que ces trois élus soient des personnalités à l'interface représentant des disciplines absentes au conseil d'administration.

Un document d'information sur leurs fonctions et le conseil d'administration sera communiqué aux responsables ci-dessus cités, afin qu'ils puissent le diffuser aux responsables des unités et ou laboratoires concernés.

Un document retraçant la procédure de l'élection, et le déroulement du vote dans chacune des villes, sera diffusé prochainement. **Les candidatures seront closes au 15 Février 2009.**

IV. LES JOURNEES DE L'INFECTIOPOLE SUD 2009

Les prochaines « Journées de l'Infectiopole Sud » se dérouleront le **vendredi 2 et samedi 3 Octobre 2009**. Le lieu sera défini ultérieurement. Le programme sera établi en partenariat avec EUROBIOMED (ORPHEME) qui sera représentée par Pierre DELLAMONICA et Henri VIAL.

Ces journées seront l'occasion pour les étudiants doctorants et post-doctorants bénéficiant d'une bourse de l'Infectiopole Sud d'exposer un poster de leur travail. De plus, chaque étudiant fournira un résumé de son projet, qui sera distribué à chaque visiteur.

Deux fondateurs seront consultés afin qu'ils puissent donner leurs avis sur l'actualité de la fondation et leurs visions de son évolution.

Un membre du conseil scientifique fera une conférence sur un thème en rapports avec les objectifs et priorités de l'Infectiopole Sud.

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE INFECTIOPOLE SUD

V. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La venue de **Patrice COURVALIN** de l'Institut Pasteur est compromise en raison du coût élevé qu'elle représente pour la fondation. Le fond d'intervention reste donc disponible pour toute autre opportunité à saisir.

La demande de financement émise par Emmanuel LEMICHEZ a été étudiée par Henri VIAL et Jean-Louis MEGE, et approuvée à l'unanimité par le comité de pilotage. Le projet Bioluminescence sera donc financé à hauteur de 10 000 €, soit 10% de la somme globale pour l'acquisition d'un appareil IVIS Xenogen.

La demande financement des réseaux de soins et clinique faite par Pierre DELLAMONICA sera évaluée et présentée par le trésorier de la fondation, Jacques REYNES lors du prochain conseil d'administration qui votera l'attribution des fonds.

La dotation 2008 de l'Université de Sophia Antipolis n'a toujours pas été versée, malgré de nombreux rappels téléphoniques et écrits. Un courrier a été envoyé par le Ministère afin de rappeler à l'Université ses obligations en tant que fondateur signataire des statuts de la fondation. Outre les problèmes financiers entraînés par ce retard, le non versement d'une dotation par un membre fondateur est susceptible d'entraîner la dissolution de droit de la fondation.

Le recrutement d'un secrétaire général et d'un directeur pour l'Infectiopole Sud est toujours en cours. Une candidature tout à fait adaptée au poste de Directeur est en cours, et pourra se préciser durant le mois de Février. Daniel FRANCAL ayant été proposé comme secrétaire général n'a pas pu accepter ce poste en raison d'un manque de temps, mais a accepté de former la secrétaire de la fondation à raison d'une rendez-vous par semaine.

Les prochaines réunions du comité de pilotage se dérouleront le :

JEUDI 19 MARS 2009 à 14h30
&
VENDREDI 29 MAI 2009 à 14h30.

La mise en place d'un système de visioconférence ou téléconférence dès la réunion du 29 Mai est envisagée.

Fait à Marseille le 28 Janvier 2009

Didier RAOULT
Président de l'Infectiopole Sud

